

ANNEXE A

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE

APPROVISIONNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS (TWh) (Scénario à + 1 écart-type du scénario moyen)

	Année 2024
Besoins visés par le Plan	196,8
+ Impact de l'aléa global sur les besoins (1 écart-type)	3,5
Besoins d'un scénario de demande plus élevée	200,3
- Volume d'électricité patrimoniale (incluant les pertes)	178,9
= Approvisionnement additionnels requis au-delà du volume d'électricité patrimoniale	21,4
Moins : Approvisionnements existants	22,6
- Hydro-Québec - Base	3,1
- Hydro-Québec - Cyclable	0,9
- Hydro-Québec - Appel d'offres de long terme	0,2
- Énergie rappelée - HQP	0,2
- Gestion de la demande de puissance et chaînes de blocs	0,1
- Contrats de biomasse	2,4
- Contrats d'éolien	11,4
- Contrats de petites hydrauliques	0,5
- Contribution des marchés de court terme	3,8
= Déficit (Surplus) (1)	(1,1)

Source : État d'avancement 2023.

Note 1 : Une donnée négative correspond à un surplus. Pour combler des besoins supplémentaires, le Distributeur dispose d'une marge de manoeuvre suffisante (conventions d'énergie différée, contrat cyclable et contribution des marchés de court terme).